Biosécurité : généralités

Les micro-organismes (bactérie, virus, certains champignons) ainsi que les parasites (internes et externes) sont présents en grande quantité dans l'environnement. Certaines espèces provoquent l'apparition d'une maladie chez leur hôte : elles sont pathogènes. La lutte contre les espèces pathogènes repose en grande partie sur les bonnes pratiques d'hygiène et les mesures de prévention sanitaire. En favorisant la bonne santé des chevaux, elles participent à l'amélioration de la sécurité de la filière équine et à la diminution des pertes économiques liées aux traitements, décès, arrêts d'activité sportive ou de reproduction. C'est le principe de biosécurité.

par Cathy MENARD - Marie DELERUE - Bénédicte FERRY - | 01.08.2016 |

Niveau de technicité :

La biosécurité : qu'est-ce que c'est ?

En santé animale, la **biosécurité** correspond à l'ensemble des **outils, mesures et procédures contribuant à prévenir et contrôler la transmission d'agents pathogènes** par les diverses voies de contamination. Elle s'articule autour de 3 objectifs :

- La **bio-exclusion** ou **biosécurité externe** : prévenir l'introduction d'agents pathogènes dans une structure équestre ;
- La **bio-gestion** ou **biosécurité interne** : réduire la transmission de ces agents à l'intérieur de la structure ;
- Le **bio-confinement** : contenir ces agents pathogènes sur la structure afin d'éviter la contamination d'autres lieux.

Le niveau d'application des mesures de biosécurité dépend de l'objectif sanitaire visé. Une analyse préalable des risques selon l'activité (écurie de chevaux de loisir ou de compétition, centre agréé pour la collecte de semence de niveau européen ou un lieu dédié à la quarantaine avant exportation d'équidés...) permettra au responsable d'un effectif équin de choisir parmi les mesures proposées pour une **meilleure maîtrise des risques sanitaires**.

Des **mesures de prévention**, saines et rigoureuses, aident à **empêcher les maladies de se développer**. Elles sont incontournables et méritent de faire partie des réflexes.

Elles reposent sur 4 axes d'intervention.

Gestion de l'introduction et des déplacements des animaux

Le **contrôle lors de l'introduction** de nouveaux chevaux ou de la réintroduction de chevaux après un déplacement dans un contexte à risque (animal en méforme, retour d'un rassemblement à forte concentration, retour de zone d'épizootie...) permet de limiter le risque de contamination de l'effectif.

Différentes mesures peuvent être mises en place pour atteindre cet objectif :

- La **quarantaine** permet de protéger l'effectif présent en évitant les contacts avec les nouveaux arrivants potentiellement contagieux ;
- La **détermination du statut sanitaire**, avant introduction, par la réalisation de **tests de dépistage de certaines maladies** selon le contexte épidémiologique (anémie infectieuse équine, gourme, statut parasitaire...) ;
- La réalisation de **vaccinations** (grippe, rhinopneumonie) ou de **traitements** (antiparasitaire, antimycosique, antibiotique) avant mise en groupe ;

- La **tenue rigoureuse d'un registre d'élevage** permettant le suivi de la santé et la traçabilité des animaux.

Gestion des accès au site

Les parkings, entrées, voies de circulation et de déplacements doivent être identifiés. Leur **accès** doit être **réservé à certaines catégories d'utilisateurs** selon les risques. Les **règles d'utilisation** doivent être **formalisées et affichées**.

Les **règles d'accès et de déplacement** à l'intérieur du site concernent l'ensemble des utilisateurs : employés, vétérinaires, visiteurs...

- L'accès aux **zones d'isolement**[1] **et de quarantaine** est strictement réservé aux **soigneurs** et aux **vétérinaires** ;
- Les **circuits de soins** doivent être respectés :
    - S'occuper des **chevaux sains en premier** et terminer par les chevaux malades ;
    - S'occuper des **animaux les plus sensibles (poulains) en premier** et finir par les chevaux adultes.

*[1]L'**isolement** se différencie de la quarantaine par le statut de l'animal, celui-ci concerne des chevaux diagnostiqués comme atteints d'une maladie infectieuse. L'isolement se poursuit jusqu'à guérison complète ou plus selon la résistance de l'agent pathogène.*

Gestion du site : hygiène, nettoyage et désinfection

Cet aspect de la biosécurité impacte l'**ensemble du fonctionnement de la structure et des intervenants** (personnels, locaux, matériels et équipements, lutte contre les « indésirables », stockage et élimination des déchets...). Des **programmes**, des **protocoles** et du **matériel adapté** doivent être fournis pour la mise en œuvre de ces mesures.

Lavage des mains

Il est **indispensable de se laver les mains** entre les manipulations de chevaux.

Les stations de lavage de main doivent être mises en évidence et facilement accessibles.

L'utilisation de **gants à usage unique** pour la manipulation des chevaux malades peut parfois être nécessaire.

Tenue et chaussures

Le personnel doit porter une **tenue dédiée au site** et respecter les **circuits de soins**.

Un **lavage** et une **désinfection des chaussures ou bottes** doivent être exigés avant l'entrée dans les écuries.

En cas de suspicion de maladie ou pour les personnes à risques (vétérinaires), cette opération doit être renouvelée entre les écuries ou lots de statuts différents.

Les **stations de lavage des bottes** doivent être mises en évidence.

Locaux

La **désinfection de l'intégralité des bâtiments et locaux annexes** est une étape importante dans le contrôle des maladies infectieuses susceptibles d'affecter une écurie. Effectuée régulièrement, elle contribue à **réduire la pression infectieuse** exercée sur les animaux par les agents pathogènes présents dans l'environnement.

Matériel et équipement

Le **nettoyage et la désinfection des équipements, harnachements et matériels de pansage** sont des étapes importantes pour protéger les chevaux. Ils doivent être nettoyés et désinfectés à intervalles réguliers dans le respect strict du **programme de nettoyage** prévu. Ce programme est une manière efficace de **contrôle de la transmission de certaines maladies**.

Lutte contre les rongeurs et les insectes

Pour réduire les populations d'insectes, la seule méthode efficace consiste à détruire les secteurs où ceux-ci se reproduisent.

Un programme de dératisation doit être mis en place, en privilégiant le piégeage à l'empoisonnement.

Élimination des déchets

La mise en place de **protocoles de stockage et d'évacuation du fumier et des déchets** est indispensable pour **réduire les risques de contamination à l'intérieur du site** (systèmes d'entreposage, élimination...).

Gestion de la santé des chevaux

La santé des animaux est à gérer accompagné d'un **vétérinaire**. La collaboration avec ce spécialiste de la santé permettra l'**observation**, l'**évaluation** et la **mise en œuvre des actions de prévention et de soins**, ainsi que la **mise à jour du registre d'élevage**.

Plan de vaccinations et programme de vermifugations

Ils seront mis en place avec et par votre vétérinaire, qui adaptera les protocoles et les substances à l'âge, l'état physiologique et l'utilisation (risques et/ou obligations).

Surveillance des équidés

Systématiquement le matin au calme, ainsi qu'au moindre soupçon, une **observation de chaque équidé** doit

être pratiquée :

- Est-ce que le cheval a mangé ?
- Son comportement est-il normal ?
- Est-ce qu'il tousse ?
- Vérifier l'absence de plaie.

Au moindre doute lors de l'observation quotidienne :

- **Prise de température** : **anormale au-delà de 38,5°C**. Attention aux fausses hypothermies lorsque le thermomètre n'est pas en contact avec la paroi intestinale (présence de crottins) ;
- **Isolement** de l'équidé ou du groupe d'équidés ;
- **Intervention du vétérinaire** et traitement éventuel de l'équidé ;
- Registre d'élevage.

Les fiches individuelles de chaque équidé doivent être tenues à jour (vaccins, vermifuges, maréchalerie, dentisterie, maladies, traitements...).

En savoir plus sur nos auteurs

- **Cathy MENARD** Ingénieur de développement IFCE
- **Marie DELERUE** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement IFCE
- **Bénédicte FERRY** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement IFCE

Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr
Date d'édition: 15 09 2020

Ressources à télécharger

Dépliant

La pharmacie vétérinaire

Poster

Diminuer les risques d’introduction d’agents infectieux dans les structures équestres

Poster

La biosécurité pour protéger votre effectif équin